



Comment faire un test génétique a mon geniteur

Par **Kat 77**, le **28/04/2013** à **19:11**

Bonjour je cherche comment faire pour prouvez que mon vrai père est mon géniteur car il me dit que c est pas possible et ma mère la certifier avant de pourrir que c est bien lui même ça propre famille me dit que je suis de lui on se ressemble énormément et je lui et dit que je l étais lui ma dit que non car ma mère étais une fille pas fidèle il y a ça de 28 ans moi je suis la et sens papa qui veut de moi que faire j ia étais reconnu par un beau père qui ma juste élevé et ma donne sont nom mais je suis plus en bon terme avec . Je voudrais faire un test ADN mais en France ce n est pas légale et si je contact un juge j ai peur des conséquence et je ne sais pas comment ça se passe

Par **youris**, le **28/04/2013** à **19:18**

bjr,
vous devez faire devant le tribunal une action en recherche de paternité. mais cette action est prescrite 10 ans après votre majorité soit 28 ans.
mais comme vous avez déjà été reconnu par votre beau père, il faut commencer par faire une action en contestation de paternité car vous ne pouvez avoir 2 pères (selon la loi en vigueur à ce jour).
pour faire un test ADN il faut le vôtre et celui de votre père présumé, cela ne fera pas de cet homme votre père.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F15882.xhtml>
cdt